

Les pédiatres en Haute-Loire

[complément d'information suite à l'annonce sur RTL le 19 janvier 2011]

La situation de la Haute-Loire en matière de pédiatres libéraux est connue de longue date. La mise en exergue de cette information est concomitante à la remise par le syndicat des pédiatres libéraux de 10 propositions pour améliorer la prise en charge des enfants.

Depuis 2003 le bassin du Puy-en-Velay comptait 2 pédiatres libéraux : le Dr Michel BACH et le Dr Emile JOURDAN.

Aujourd'hui seul le Dr BACH est encore en activité.

Cette situation spécifique a développé, depuis de nombreuses années, la prise en charge des nourrissons du département par des médecins généralistes, sans préjudice pour leur santé puisque le taux de mortalité infantile ailligérien est dans la moyenne.

Par ailleurs le service hospitalier de pédiatrie au Centre Hospitalier Emile Roux (CHER) permet une prise en charge spécialisée en tant que de besoins. Actuellement 2 praticiens hospitaliers (un 3^{ème} poste est toujours vacant) exercent en pédiatrie au CHER, mais le service est renforcé par 1 assistant et 2 praticiens attachés associés.